

## Compte Rendu des réunions du réseau biodiversité des 04 Mars et 15 Avril 2011

**La CALE, (Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne) pilote du réseau biodiversité a organisé une réunion le 04 Mars pour présenter :**

### 1. [L'Ecole du jardin planétaire, l'Université populaire de la nature en ville.](#)

En novembre 2009, lors d'un atelier de la biodiversité organisé par la Communauté d'agglomération les lacs de l'Essonne, le conférencier Gilles Clément a introduit la notion d'une utile voire nécessaire école permanente de la reconnaissance de la biodiversité.

L'idée est que l'on ne peut protéger ou restaurer la biodiversité que si on peut la reconnaître voire la nommer.

Le Président de l'EPCI Gabriel Amard a repris cette idée en souhaitant la développer sur le territoire.

Le principe est d'éveiller les consciences, faciliter l'accès aux connaissances, forger le sens critique [école] selon des modalités originales toute l'année et pour tous publics ; chacun – comme dans le cadre d'une université populaire – venant prendre ce qu'il souhaite et acquérir si la volonté ou le désir existe ou survient, une expertise en la matière. Cette école est baptisée Ecole du Jardin planétaire – *Université populaire des Lacs de l'Essonne*.

Un partenariat technique et financier a été tissé avec le Muséum national d'histoire naturelle et le CNRS permettant, dans le cadre d'une convention permettant la mise à disposition de Julie Sannier, post-doctorante, depuis le mois de novembre dernier. En parallèle Minh Xuan Truong, étudiant de Master 2, nous accompagne sur le volet inventaires.

La Communauté a fait appel au Cabinet COLOCO associé à Gilles Clément pour l'aider à établir une stratégie de gestion des espaces de nature en milieu urbain. Dans ce cadre, des trames vertes et bleues ont été dessinées sous l'approche paysagère. Il convient de confirmer la pertinence de ces trames écologiques avec des inventaires scientifiques (voir travail de Minh Xuan Truong) de la flore et de la faune.

Julie Sannier va œuvrer également pour la formation en interne des agents aux notions de gestion différenciée, observation et inventaires.

Le Jardin de la Biodiversité inauguré en juin 2010 sera un des terrains de mise en œuvre de l'école. Ce jardin est labellisé et identifié Jardin de Noé par Noé Conservation, partenaire des observatoires du réseau Vigie nature auquel les agents sont appelés à contribuer.

Le Projet de programme est joint en annexe. Le lancement de l'école est arrêté au vendredi 15 avril.

Toutes les propositions d'interventions et/ou d'améliorations sont les bienvenues (contact : Julie Sannier).

### 2. [Vade-mecum – Guide de la biodiversité en ville et gestion différenciée.](#)

Les agents, les élus, sont parfois questionnés sur le bien-fondé des démarches de diverse nature engagées par les collectivités de l'Essonne en faveur de la biodiversité. L'idée est de concevoir un petit guide ou vade-mecum ou 50 questions/réponses (91 Q/R ?) sur ce sujet, exploitable par le plus grand nombre, téléchargeables sur nos divers sites web et mutualisé (conception, exemples cités, coût de la conception, etc.).

Il a donc été proposé aux membres du réseau de réfléchir à un certain nombre de question réponses, le format que le guide pourrait prendre et les modalités de déclinaisons du guide en fonction des spécificités du territoire de chacun.

**A près un mois de réflexion, les membres du réseau se sont réunis le 15 Avril afin de mettre en commun les questions « biodiversité » pouvant être déclinées dans le futur Vade-Mecum.**

Les membres du réseau se sont alors répartis en fonction des connaissances et aptitudes de chacun les questions pour y trouver des réponses d'une dizaine de lignes.

Au cours de la réunion il a été décidé que le guide se déclinerait (sur la base d'une version dématérialisée) en deux parties, une partie commune à tout les membres du réseau et une partie avec des questions spécifiques au territoire de chacun (avec une prise en compte des logos de chaque participant au VADE MECUM).

Les divers participants, question et compte rendus sont disponibles en annexe. Par ailleurs nous rappelons que le programme du Jardin Planétaire est disponible sur le site Internet de la CALE.